

**Louis-Robert Cornelier-Lémery (1728-1802) – De
l’Académie royale des sciences au Bureau des
longitudes ; le spécialiste des tables de la Lune, véritable
pilier de la Connaissance des temps**

Guy Boistel

► **To cite this version:**

Guy Boistel. Louis-Robert Cornelier-Lémery (1728-1802) – De l’Académie royale des sciences au Bureau des longitudes ; le spécialiste des tables de la Lune, véritable pilier de la Connaissance des temps. 2021. hal-03217216

HAL Id: hal-03217216

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03217216>

Submitted on 4 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Louis-Robert Cornelier-Lémery (1728-1802) – De l'Académie royale des sciences au Bureau des longitudes ; le spécialiste des tables de la Lune, véritable pilier de la *Connaissance des temps*

Guy Boistel

Remarqué par Lalande au début des années 1770 lorsqu'il était attaché au marquis de Puisieux¹, Lémery est devenu le spécialiste des calculs des tables de la Lune, particulièrement impliqué dans la promotion de celles d'Alexis Clairaut. Il travaille pour la *Connaissance des temps* depuis 1772 au moins, sous les directions successives de Lalande, de Jeurat et de Méchain. C'est pour ces raisons que l'Académie royale des sciences le recrute en 1785 comme le premier calculateur officiel de la *Connaissance des temps*, payé 1200 Livres par an (autant qu'un pensionnaire de l'Académie) pour effectuer les calculs complexes requis par la construction des tables des distances lunaires pour le méridien de Paris, comme cela est exigé par le ministre de la Marine Claret de Fleurieu et le protecteur de l'Académie, le Baron de Breteuil². Grâce aux travaux de Lémery, Pierre Méchain est capable de poursuivre la publication de la *Connaissance des temps* avec 2 à 3 années d'avance et de publier les tables des distances lunaires désormais établies pour le méridien de Paris et non celui de Greenwich comme c'était le cas auparavant.

Lorsque Pierre Méchain part en 1792 vers le sud de la France et l'Espagne pour les opérations de la méridienne Dunkerque-Barcelone, Lémery et Cassini IV assurent presque seuls les calculs et la publication des éphémérides de la *Connaissance des temps* pour l'année 1794.

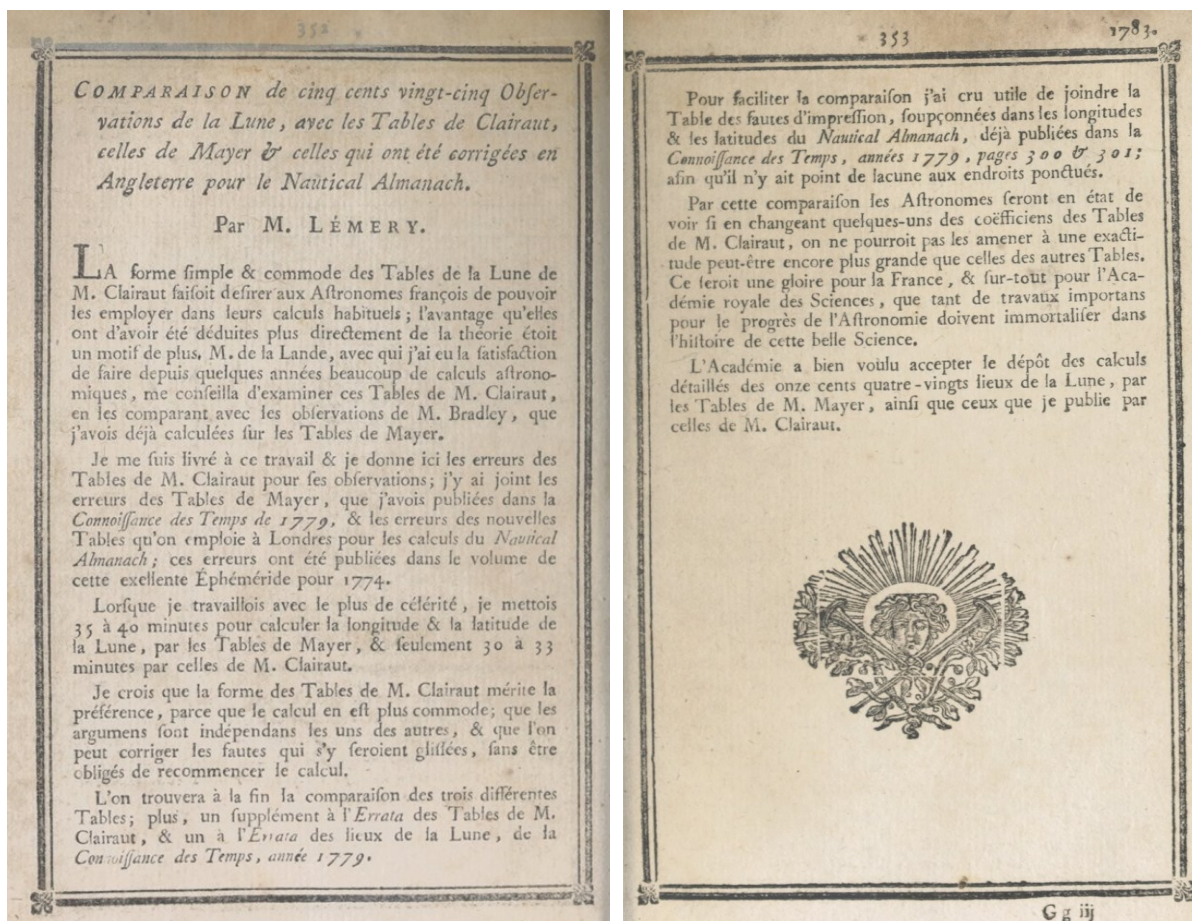
Après la suppression des académies royales en 1793, plusieurs jeunes astronomes et calculateurs se trouvent sans ressources. En 1795, peu après le décret de création du Bureau des longitudes, Lalande intervient auprès du Général Calon (Dépôt de la Marine) et de la Commission exécutive, pour assurer la poursuite de l'engagement de l'État dans la publication de la *Connaissance des temps*, le financement temporaire de son impression et la prise en charge des traitements de ses calculateurs : Alexis Bouvard, Lémery et Prévôt³ (pour des sommes de 2900 livres) [*procès-verbal du Bureau des longitudes du 4 août 1795*].

Lémery est aux côtés de Lalande et de Cassini IV pour permettre la publication de la *Connaissance des temps* de l'an III (1795-96) en juin 1794. Mais la période est difficile pour les finances, le pays est secoué par les émeutes après des années de disette et de « Terreur ». Lémery a du mal à se faire payer les sommes qui lui sont dues pour un travail difficile qu'il exécute sans faillir.

¹ *Bibliographie Universelle Ancienne et Moderne* [...], 1843-1847, tome XI, Bruxelles, H. Ode, p. 213.

² Guy Boistel, 2001, *L'astronomie nautique au XVIII^e siècle en France : Tables de la Lune et longitudes en mer*, thèse de doctorat, Centre François Viète, Université de Nantes (3 vols.) ; partie IV en particulier. Téléchargeable sur le site HAL-SHS : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01340554/document>.

³ Prévôt, ancien professeur de mathématiques de l'École militaire qui disputa à Lalande un temps, l'usage de son observatoire [G. Bigourdan, 1888, « Histoire des observatoires de l'École militaire. Troisième observatoire (observatoire de Lalande) », *Bull. Astron.*, vol.5, p. 30-40].



Figures 1 et 2 - Extrait de la Connaissance des temps pour l'année 1783, p. 352 et 353 (Source : gallica.bnf.fr)

Début 1796, le Bureau n'obtient que 9000 livres sur les 12000 de son budget prévisionnel ; il tente toutefois d'apporter à Lémery une aide d'urgence [procès-verbal du Bureau des longitudes du 6 et 26 février 1796]. Le 1^{er} avril 1796, nouvelle réclamation de Lémery qui livre 6 mois de calculs pour la *Connaissance des temps* de l'an VI (*Connaissance des temps* pour l'année 1798) ; le 1^{er} mai le Bureau lui adresse une somme de 300 livres. La situation paraît délicate et Lémery, avec l'appui de Lalande, demande le 11 mai 1796 à être porté sur les traitements du Bureau du Cadastre, ce que son directeur Gaspard Prony accepte.

Entre juin 1796 et le début de l'année 1802, Lémery (assisté de Jean-Baptiste Marion qui est entré au Cadastre en août 1795) forme sans doute sur le tas une majorité des calculateurs affectés aux calculs de la *Connaissance des temps*, – notamment les calculateurs Grou (ou Groult) et Lenglet (ou Langlet)⁴ – pour tenir les délais de livraison de l'éphéméride.

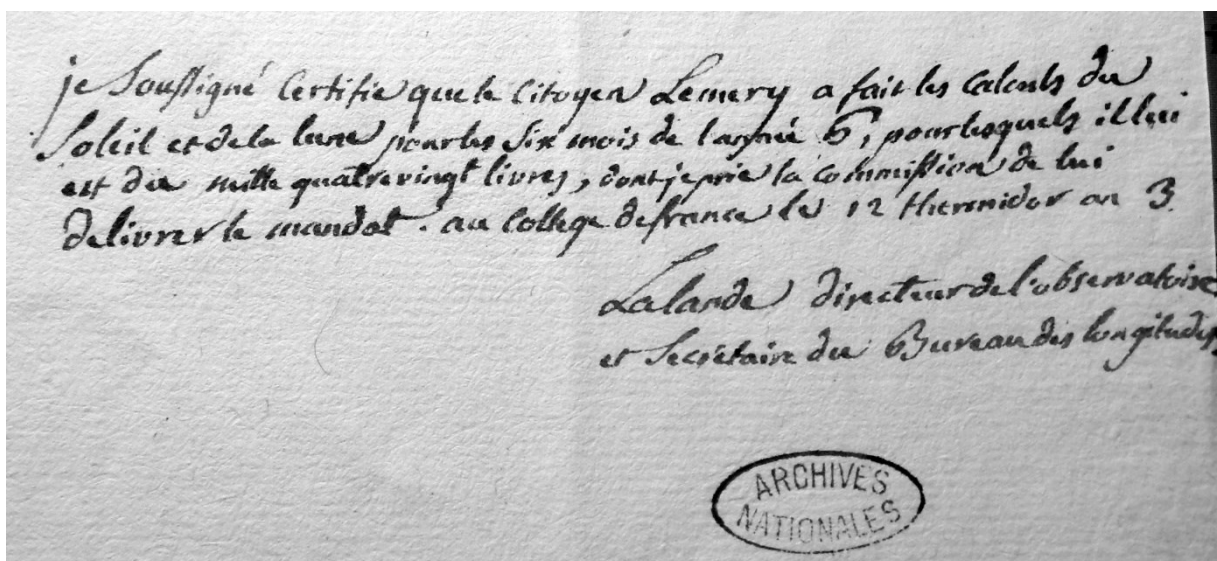
Au cours de l'année 1797, le Bureau témoigne de la qualité et de la solidité de son plus fidèle calculateur en lui accordant un logement dans les bâtiments de l'Observatoire, de manière à ce qu'il soit au plus près de Bouvard et des astronomes chargés de la *Connaissance des temps*⁵. Un autre témoignage de l'importance de Lémery dans le dispositif mis en place par Lalande pendant les

⁴ Procès-verbal du 19 frimaire an VIII [10 décembre 1799]. Mes remerciements à Jean-Louis Peaucelle et Denis Roegel pour m'avoir communiqué leurs travaux sur les calculateurs du Cadastre développés dans le cadre du projet LOCOMAT : <https://locomat.loria.fr/>.

⁵ Procès-verbaux des 3 janvier, 14 mars et 5 septembre 1797, logement situé dans la cour de l'Observatoire, anciennement occupé par Dom Nouet, à côté de celui du concierge et qu'occupait Pierre Méchain.

années agitées : c'est lui qui informe le Bureau le 7 juillet 1797 [[procès-verbal du Bureau des longitudes du 19 Messidor an V](#)], que la *Connaissance des temps* de l'an VIII (1800) est finie et Lalande ajoute qu'il commence la *Connaissance des temps* de l'an IX (1801).

Quand la décision de supprimer le Bureau du Cadastre est prise en décembre 1801 (effective en mars 1802), Lémery se retrouve de nouveau sans tutelle et sans traitements. Lors de la séance du 13 février 1802, sont présentées au Bureau les épreuves des *Additions* à la *Connaissance des temps* de l'an XIII. On y lit aussi une lettre de Lémery qui demande une nouvelle fois à être payé pour ses calculs. Le Bureau décide de « prendre des mesures pour l'avenir » : Lémery est chargé du calcul des lieux de la Lune et du Soleil, Marion devant s'occuper des distances luni-solaires et luni-planétaires. On y apprend que Lémery touchait 2200 livres au Cadastre ; le Bureau essaie d'obtenir du ministère de l'Intérieur une somme de 4000 livres pour les deux : « En attendant, le Bureau viendra au secours de Lémery s'il en a besoin ».



je soussigné certifie que le Citoyen Lémery a fait les calculs du Soleil et de la lune pour les six mois de l'année 6, pour lesquels il lui est dû mille quatre vingt livres, dont je prie la Commission de lui délivrer le mandat. au Collège de France le 12 thermidor an 3.

Lalande Directeur de l'Observatoire
et Secrétaire du Bureau des longitudes

ARCHIVES
NATIONALES

Figure 3 - Billet de Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande, Archives nationales, F17.3702 (papiers du Bureau des longitudes non classés), 12 thermidor an III [30 juillet 1795]

Il n'en aura pas besoin longtemps : Lémery décède le 1^{er} mars 1802. Son frère Lémery Fatou demande le logement qu'occupait auparavant son frère [[procès-verbal du Bureau des longitudes du 5 mars 1802](#)] : « on le lui laissera autant qu'on pourra ». Son décès n'a fait en séance l'objet d'aucune communication particulière : est-ce un oubli du Bureau des longitudes ?

Le 15 mars 1802, Jean-Baptiste Marion et Charles Haros, choisis par Pierre Méchain, sont désignés par le Bureau comme les nouveaux calculateurs réguliers de la *Connaissance des temps*, formant ainsi une première ébauche de ce qui deviendra, en 1863, le « Bureau des calculateurs », puis en 1881, le « Service des calculs » du Bureau des longitudes⁶.

⁶ Voir notre focus sur la structuration progressive d'un « Bureau des calculs » au Bureau des longitudes : <http://hdl.ahp-numerique.fr/focus-publications-gb-structuration-serv-calculs>.